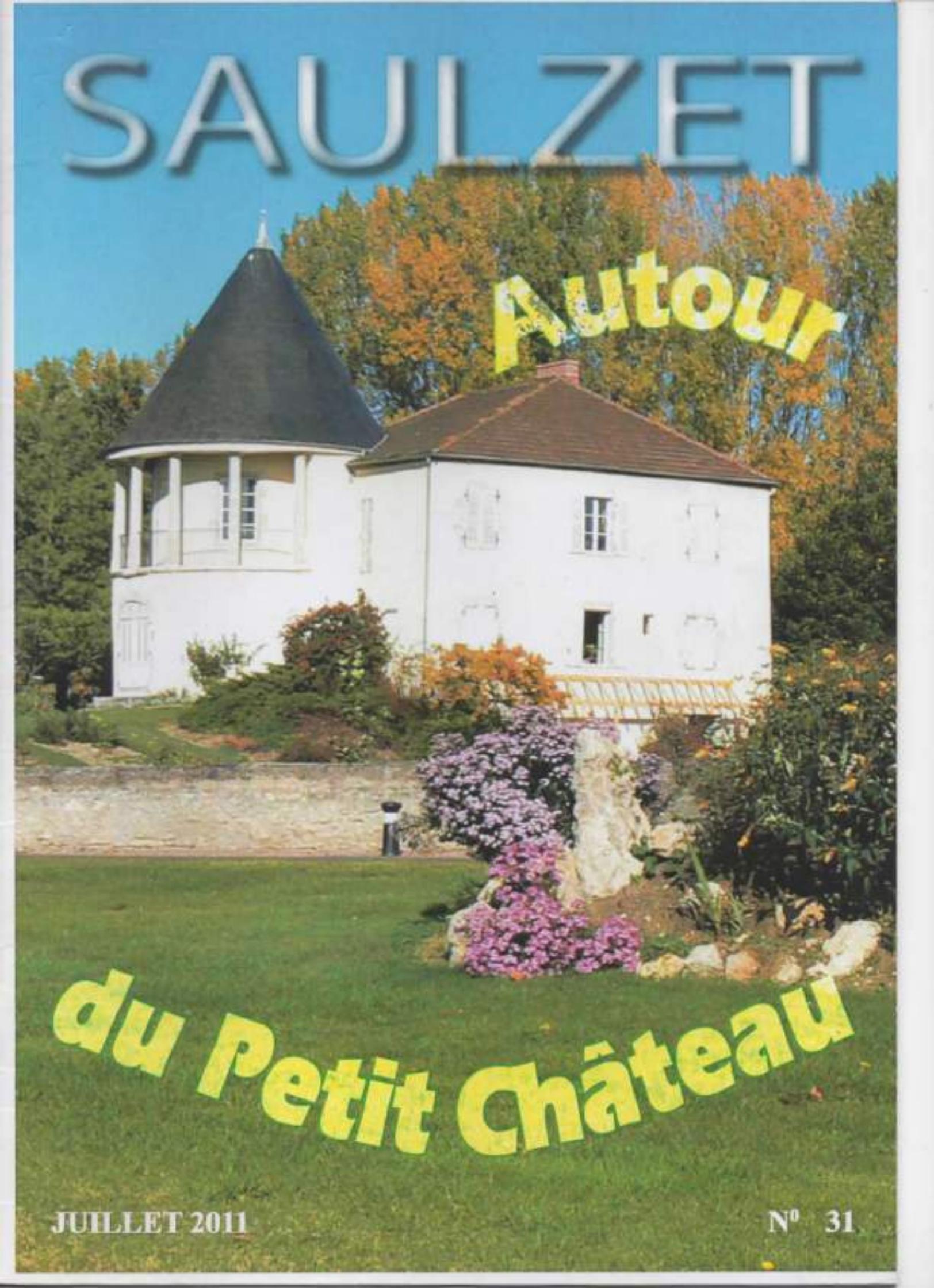


SAULZET



Autour

du Petit Château

JUILLET 2011

N° 31



C A S T O R

Sa présence sur la rivière Allier est d'un très grand intérêt faunistique et mérite toute notre attention pour maintenir cette espèce dans notre département. Architecte de premier ordre et principalement actif la nuit, le castor est réputé pour avoir une mauvaise vue, mais un bon odorat et une ouïe fine. Exclusivement herbivore, il se nourrit d'écorces tendres, de jeunes pousses, de fruits, d'herbes et de feuilles, mais peut aussi abattre des arbres de plus d'un mètre de diamètre.

Le castor joue un rôle écologique important, il est de plus en plus considéré comme un auxiliaire efficace de l'homme dans ses opérations de génie écologique et de gestion différenciée des cours d'eau.

SOMMAIRE

▶ Le mot du maire	Page 3
▶ Des projets jusqu'à la fin du mandat	4
▶ CAUE : architecture, urbanisme et environnement — Service civique	5
▶ Les finances communales	6
▶ Les finances communales (suite)	7
▶ Les finances communales (suite et fin)	8
▶ Rencontre avec Anne-Marie Defay — Le comité des fêtes a couronné les anciens	9
▶ Cent cinquante cyclistes dans la Ronde	10
▶ 66 ^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie	11
▶ SICTOM Sud Allier	12
▶ Une année qui se termine en fanfare pour les élèves de la maternelle de Saulzet	13
▶ Bilan et balade pour le comité des fêtes — Gym Forme et Plaisir	14
▶ Un début d'année animé à la pétanque	15
▶ Prévention contre les vols par effraction et les cambriolages	16
▶ L'aménagement du bourg progresse	17
▶ Un nouveau rond-point à Saulzet — Achats communaux	18
▶ Bloc-notes — Un territoire communautaire qui rajeunit	19
▶ Travaux en série et en régie	20



Le mot du maire



LE moment est venu de notre deuxième rendez-vous annuel d'information avec ce nouveau numéro de « Autour du Petit Château ».

La cérémonie des vœux du 8 janvier 2011 a été l'occasion de retracer le bilan de mi-mandat et de vous présenter les investissements jusqu'en 2014, année de la prochaine échéance municipale ; votre présence, nombreuse et attentive, a été très appréciée par les élus. Je vous en remercie et cela démontre que la vie de votre commune ne vous est pas indifférente.

Ce journal est un supplément d'information écrit car il est difficile de communiquer certains éléments oralement. Les deux sont complémentaires.

Le budget, ou plus précisément le compte administratif en page 8 permet de vérifier rapidement la bonne santé de nos finances. En vous promenant ou simplement en traversant la commune, vous pouvez visualiser les divers aménagements entrepris ou terminés et qui favorisent l'attractivité de notre commune comme en témoignent les nouvelles constructions de maisons individuelles.

Je déplore les actes d'incivilités récurrents effectués par des personnes non respectueuses du travail des employés communaux qui effectuent leur tâche (et même plus) consciencieusement, avec passion, ce qui n'est pas le cas dans de nombreuses communes. Certains actes sont visibles, comme la destruction des jardinières ou l'inscription de tags mais d'autres sont plus sournois et scandaleusement choquants : ainsi,

la croix située à côté de la station d'épuration a été jetée dans le silo à boue au risque de surcroît, de détruire les hélices du mélangeur.

Pour autant la commune a de quoi se réjouir. La plus belle information, et pour moi la plus importante, provient d'un tableau de l'INSEE concernant le rajeunissement de notre population. Saulzet est la deuxième commune de la Com'Com, après Saint-Pont dans ce classement et le comité des fêtes, lors de la remise des cadeaux du Père Noël, n'a pas manqué de souligner cette évolution. Notre avenir est entre les mains de nos jeunes familles auxquelles la municipalité se veut particulièrement attentive, attention déjà concrétisée par la création d'une aire de jeux devenue nécessaire et dont l'amélioration est à l'étude.

Je tiens à remercier Mme Monin, Mme Jacquet, Mme Mallet pour les remplacements qu'elles ont effectués avec efficacité et discrétion. Evidemment les titulaires n'ont pas démerité et c'est grâce à eux que la commune ne connaît pas de difficultés majeures.

La bibliothèque a repris de l'activité, doucement c'est certain, mais gageons que le désir de lire redevienne d'actualité. C'est un moyen incomparable de voyager, de se cultiver, de s'évader ou de se libérer l'esprit.

Je souhaite d'ailleurs à chacun, en cette période estivale, de profiter d'un agréable temps de repos et de détente pour pouvoir aborder sereinement la reprise de ses activités.





Des projets jusqu'à la fin du mandat



LES Saulzétois et tous les acteurs de la vie locale et associative ont été conviés à la salle polyvalente par le maire, Jean-François Humbert, et son Conseil municipal, samedi 8 janvier, pour la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux, suivie d'un apéritif très bien préparé bénévolement par Guillaume.

Ce rendez-vous de mi-mandat était l'occasion de faire le point sur les aménagements prévus pour les trois ans à venir. Le maire

a souligné le bon fonctionnement des services municipaux de la commune. Mais il a fait part de sa prudence concernant les projets importants en cours ou qui vont débiter.



Année 2011. – Aménagement devant le cimetière avec la création de 25 places de parking et réfection de toute la voirie jusque devant l'église.

Année 2011-2012. – Aménagement devant la salle polyvalente en déplaçant la route et en créant un nouveau parking.

Année 2013. – Aménagement devant l'école avec création de places de parking en repoussant la clôture et sécurisation du trajet école-cantine pour les enfants.

Année 2014. – Changement des portes extérieures de la mairie et aménagements intérieurs.

Tous ces travaux tiendront compte du plan d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.





CAUE : architecture urbanisme et environnement



LE CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) est une association loi 1901 dont la vocation est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Ses actions, d'intérêt public, fondées sur des principes fondamentaux de neutralité, d'indépendance, de partenariat, sont définies par le Conseil d'administration du CAUE en fonction des enjeux départementaux et sont déclinées suivant un programme d'actions annuel.

Ses missions :
**conseil gratuit sur place
et sur rendez-vous**

Habitat

Conseiller les particuliers dans le cadre de projet de construction, de rénovation en phase de réflexion sans toutefois réaliser de plans et de maîtrise d'œuvre.

Sensibiliser et informer sur les aspects implantation et intégration paysagère, rénovation écologique et conception bioclimatique.

Hébergements touristiques

Conseiller, informer, sensibiliser les porteurs de projets ou propriétaires, les guider dans leur réflexion sur la faisabilité du projet. Attirer leur attention sur les éléments du bâti à valoriser, analyser les possibilités d'aménagement intérieur et le traitement des abords.

Agriculture, paysage, environnement

Favoriser l'intégration des bâtiments agricoles pour préserver la qualité des paysages de l'Allier.

Conseiller les agriculteurs en amont sur l'aménagement global de l'exploitation, implantation de leur bâtiment, matériaux et couleurs, aménagement des abords.

Sensibiliser les différents acteurs intervenants auprès des exploitants agricoles.

Collectivités locales

Cette mission peut concerner des domaines d'intervention variés, fonction des compétences des collectivités concernées. Elles visent toujours à améliorer le cadre de vie de chacun dans un esprit de développement durable des territoires.

Les principaux thèmes pour lesquels les collectivités locales peuvent solliciter conseil et assistance auprès du CAUE sont l'embellissement de l'espace public, les équipements publics, l'urbanisme (planification / réglementation) et l'aménagement (zones d'habitat, d'activités, etc...), entre autres.

Sensibilisation jeune public

Des outils pédagogiques adaptés sont mis à disposition des enseignants sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Bien vous documentez pour mieux préparer votre projet.

Le CAUE tient à votre disposition une documentation qui peut être prêtée sous conditions. Nos éditions sont téléchargeables sur le site Internet, mais elles peuvent être également retirées gratuitement dans nos locaux ou être expédiées par voie postale.

Nos diaporamas peuvent être présentés sur demande par un architecte du CAUE.

L'architecte CAUE peut vous conseiller gratuitement très en amont de votre projet pour engager une réflexion de manière objective sans pour autant se substituer au maître d'œuvre.

Nous contacter pour prendre rendez-vous, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures : CAUE de l'Allier, 14, cours Jean-Jaurès - 03000 MOULINS

Tél. 04.70.20.11.00 - E-mail : caue03@wanadoo.fr

<http://www.caue03.com>

Service civique

Le « service civique » s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans nés en France.

D'une durée de 6 à 12 mois, il est basé sur le **volontariat**.

Il s'agit d'offrir aux jeunes gens de tous milieux sociaux et quelque soit leur niveau d'études, la possibilité d'effectuer une « mission » au sein d'associations, de collectivités locales ou d'établissements publics.

La durée hebdomadaire de ce service ne peut être inférieure à 24 heures et doit porter sur des actions d'intérêt général (solidarité, santé, environnement, humanitaire...).

Durant son service, le jeune volontaire **perçoit directement une bourse mensuelle versée par l'Etat de 440 € (majorée de 100 € en fonction de sa situation sociale)**.

Bien évidemment, le « service civique » correspond à une mission de courte durée d'intérêt général, liée à la solidarité nationale, elle ne se substitue pas à un emploi.

Les structures désirant accueillir un jeune doivent être agréées (procédure simple : le référent « service public » pour l'Allier est Mme Albane Jean-Peytavin (tél. 04.70.48.35.53).

S'agissant des modalités pratiques de recrutement, de la mise en contact, de la conformité des missions confiées, deux « guichets » sont à votre disposition à Vichy :

- La mission locale : 04.70.30.15.30 ;

- Le point information jeunesse : 04.70.31.05.27.



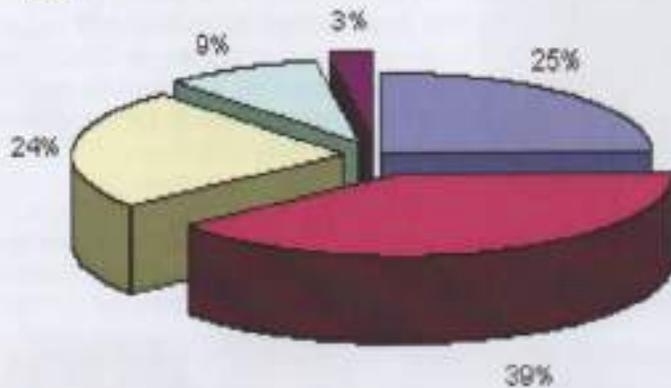
Les finances communales



COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - COMMUNE

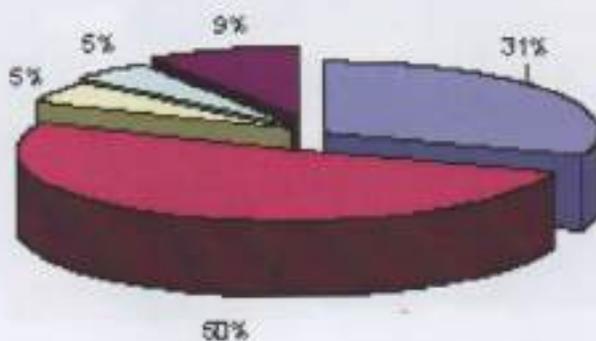
Section de fonctionnement

Total des dépenses : 215 622 €



Charges à caractère général	: 53 260 €
Salaires, indemnités, charges patronales	: 85 875 €
Participations communales	: 51 241 €
Charges financières et exceptionnelles	: 19 769 €
Opérations d'ordre	: 5 477 €

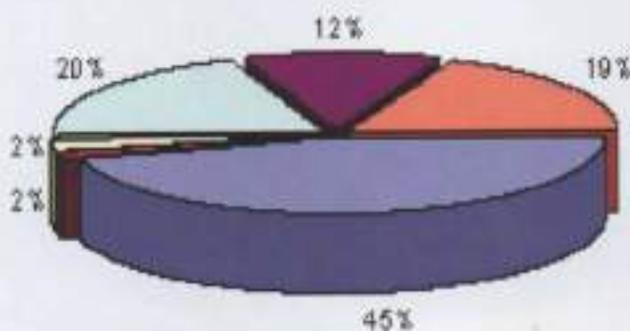
Total des recettes : 281 618 €



Dotation de l'Etat	: 86 431 €
Contributions et taxes	: 143 713 €
Travaux en régie	: 13 553 €
Produit des services	: 12 831 €
Excédent reporté	: 25 090 €

Section d'investissement

Total des dépenses : 113 753 €

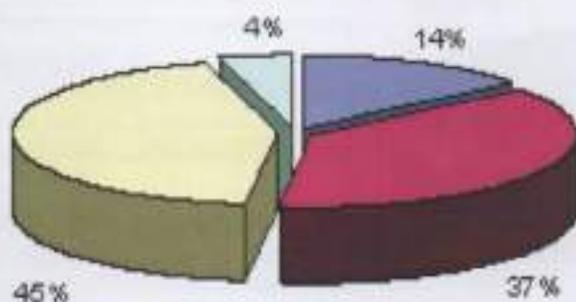


Travaux de voirie	: 51 741 €
Travaux atelier municipal	: 1 715 €
Matériel	: 2 751 €
Remboursement du capital	: 22 831 €
Travaux en régie	: 13 553 €
Déficit reporté	: 21 162 €



Section d'investissement

Total des recettes : 126 977 €

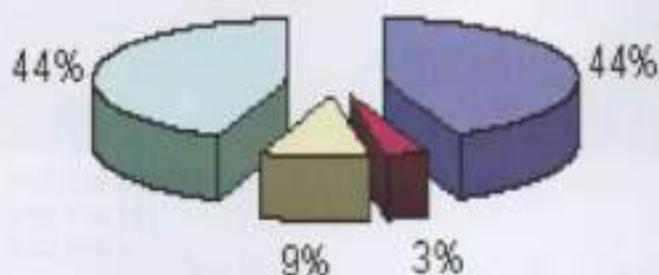


■ Subventions reçues	: 18 358 €
■ Emprunt	: 47 530 €
■ Dotation et FCTVA	: 55 612 €
■ Opérations d'ordre	: 5 477 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - ASSAINISSEMENT

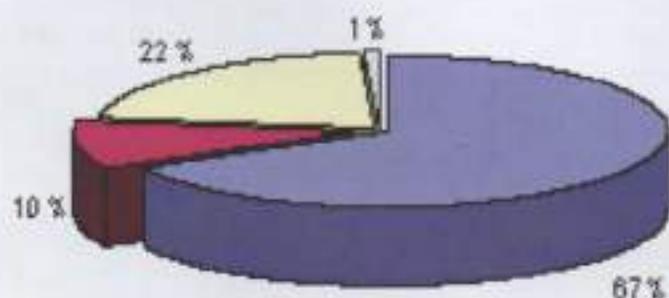
Section de fonctionnement

Total des dépenses : 28 305 €



■ Charges à caractère général	: 12 333 €
■ Atténuation de produits	: 948 €
■ Charges financières	: 2 530 €
■ Opérations d'ordre	: 12 494 €

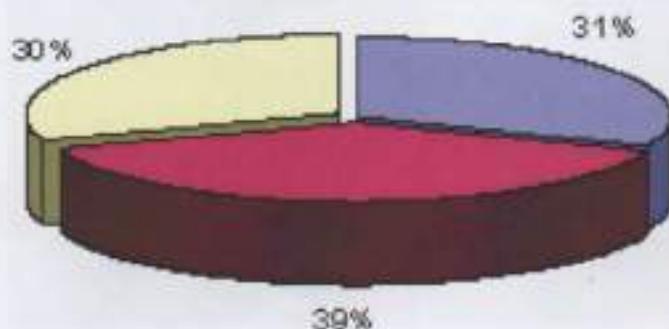
Total des recettes : 27 798 €



■ Redevance et raccordements	: 18 689 €
■ Subvention communale	: 2 878 €
■ Opérations d'ordre	: 6 010 €
■ Excédent reporté	: 221 €

Section d'investissement

Total des dépenses : 19 836 €

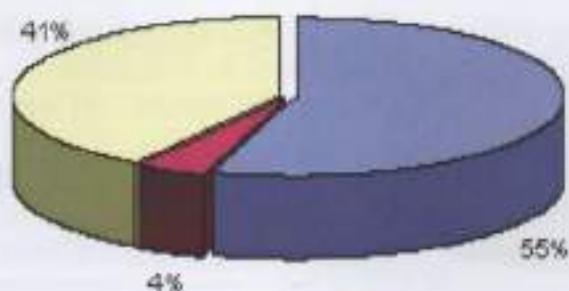


■ Travaux	: 6 153 €
■ Remboursement du capital	: 7 673 €
■ Opérations d'ordre	: 6 010 €



Section d'investissement

Total des recettes : 22 726 €



■ Dotations aux amortissements	: 12 494 €
■ Subventions	: 940 €
□ Excédent reporté	: 9 292 €

Comptabilité 2010 (Compte administratif)

Fonctionnement

Dépenses	Prévu.....	273 320,00 €
	Réalisé.....	215 622,08 €
Recettes	Prévu.....	273 320,00 €
	Réalisé.....	281 618,29 €

Investissement

Dépenses	Prévu.....	150 447,00 €
	Réalisé.....	113 753,11 €
	Reste à réaliser.....	36 670,00 €
Recettes	Prévu.....	150 447,00 €
	Réalisé.....	126 977,19 €
	Reste à réaliser.....	2 033,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement.....	+ 65 996,21 €
Investissement.....	+ 13 224,08 €
Résultat global.....	+ 79 220,29 €

Taux de contributions directes

TAXES	BASES	VARIATION DES BASES	TAUX COMMUNAUX + CONSEIL GÉNÉRAL			PRODUIT
			Commune	Région	Total	
Taxe d'habitation	329 200	4,375 %	11,55 %	10,09 %	21,64 %	71 239
Foncier bâti	242 700	3,233 %	11,93 %		11,93 %	28 954
Foncier non bâti	56 400	1,989 %	34,95 %	1,70 %	36,65 %	20 671
CFE	39 200		22,77 %		22,77 %	8 926

La réforme de la taxe professionnelle et ses conséquences sur l'ensemble de la fiscalité locale font que le tableau présenté ne peut pas être comparé à celui des années précédentes.

Une explication simple là où un système très complexe a été mis en place semble difficile. Néanmoins, le taux des taxes communales a changé malgré la non-augmentation de la part communale. En effet, vient s'ajouter aux 11,55 % de la commune les 10,09 % du département (taxe d'habitation) idem pour le foncier non bâti.

La commune fera l'objet d'un prélèvement par l'Etat égal à l'excédent constaté.



Rencontre avec Anne-Marie Defay conseiller général du canton de Gannat

ANNE-MARIE DEFAY, conseiller général du canton de Gannat, a tenu sa rencontre annuelle avec les maires, adjoints et secrétaires de mairie à la salle polyvalente de Saulzet, le mardi 25 janvier.

Les principaux sujets d'actualité ont fait l'objet de débats ou de décisions de l'assemblée : la solidarité avec les trois allocations universelles (APA, PCH, RSA), leurs évolutions et les conséquences sur les finances du Département ; le schéma dé-

partemental d'analyses et de couverture des risques (SDACR) ; le budget départemental et les aides aux collectivités ; la RCEA avec la contribution de l'assemblée pour la mise en concession assortie de plusieurs conditions ; le projet de LGV qui constitue une opportunité pour les régions du Centre.

Les dossiers concernant plus directement le canton ont également été abordés : le parc paléontologique de Gannat, le prolongement de l'A719 et l'attente de la déclaration d'utilité publique.

Les dispositifs mis en place (ou simplement renouvelés) au cours de l'année 2010 ont aussi été évoqués : l'offre de mobilité durable en territoire rural labellisé Pôle d'excellence rurale (PER), les aides à l'artisanat et au commerce de proximité dont la convention avec la région a été renouvelée.

Enfin, en seconde partie, Frédéric Aguilera, délégué régional Auvergne pour la mise en place de la TNT, a présenté une approche détaillée du passage au numérique sur le canton et le département.



Le comité des fêtes a couronné les anciens



Cent cinquante cyclistes dans la Ronde

LES organisateurs de la course UFOLEP qui reliait les seize ville et villages de la Communauté de communes du bassin gannatois ont accueilli 150 cyclistes. Ils sont venus de nombreuses régions pour participer à cette 11^e Ronde de 95 km.

Au moment de la remise des récompenses, Laurent Mazal, président de l'organisation, a exprimé sa grande satisfaction : « Le soutien de toutes les collectivités concernées, la participation efficace de la gendarmerie pour assurer la sécurité, l'aide de nombreux partenaires et l'adhésion totale de nombreux bénévoles ont contribué à la belle réussite de cette journée ensoleillée ».

Après de multiples revirements, Olivier Dumont et Cyril Guillaumont sont parvenus à sortir du peloton pour réaliser un beau doublé pour le Vélo-Club d'Algueperse.



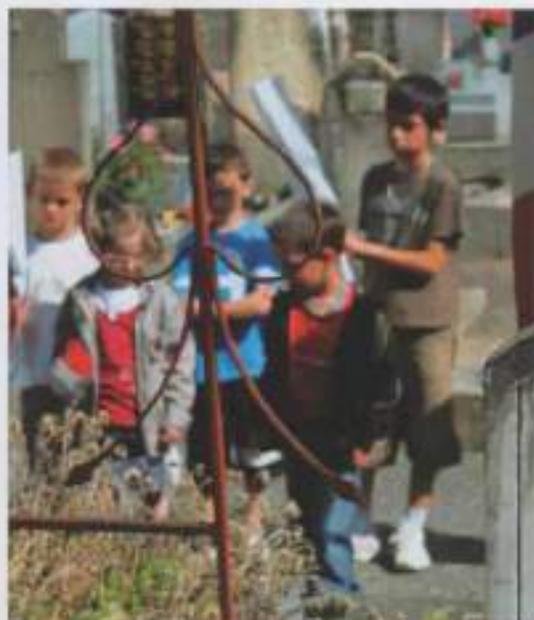


66^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie

EN ce 8 mai 2011, nous commémorons le 66^e anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie face aux alliés. Le 8 mai 1945, les armes se taisaient enfin en Europe, mettant un terme à cinq années de cauchemar et de barbarie, cinq années parmi les plus cruelles de l'histoire de l'humanité.

Ces événements se sont passés il y a 66 ans. Chaque année, nous commémorons ce souvenir. Chaque année, l'émotion est intacte.

A tous ceux qui ne sont jamais résignés, qui n'ont jamais abdiqué, qui espéraient la liberté, aux hommes qui se sont battus, à ceux qui sont tombés, aux autres qui ont enduré tant d'épreuves, combattu avant tant d'abnégation, nourri tant d'espoir, à toutes celles et ceux grâce auxquels l'humanité a pu de nouveau croire en son destin, nous rendons aujourd'hui l'hommage qu'ils méritent.

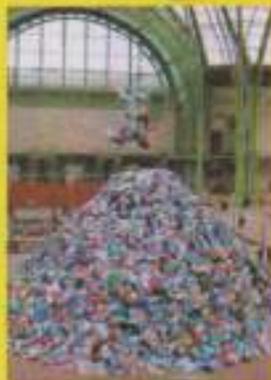




SICTOM SUD-ALLIER

FLASH INFO

COLLECTE DES TEXTILES DANS 7 DECHETTERIES



Depuis fin février, le SICTOM Sud-Allier a mis en place des conteneurs destinés au dépôt des textiles : vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison...

Ces conteneurs, fournis par l'association Le Relais, seront disposés dans 7 déchetteries du syndicat (BAYET, CHARMEIL, GANNAT, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS, SAINT-PRIX, SAINT-YORRE et VARENNES-SUR-ALLIER).

Leur collecte sera assurée par l'association Pain contre la Faim basée à Cruzier-le-Vieux.

Ce nouveau service de proximité s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable initiée par le syndicat. La collecte, le tri et la commercialisation de ces textiles usagés sont, en effet, effectués par les personnes en insertion. En outre, les produits collectés (après leur tri) seront réemployés ou recyclés plutôt que d'être dirigés vers l'incinération.

ASTUCE : Déposez vos textiles dans des sacs fermés de 50 litres maximum.

COLLECTE DES HUILES VEGETALES DANS 7 DECHETTERIES

Depuis fin février, des fûts réservés au dépôt des huiles végétales ont été mis en place dans 7 déchetteries du SICTOM Sud-Allier (BAYET, CHARMEIL, GANNAT, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS, SAINT-PRIX, SAINT-YORRE et VARENNES-SUR-ALLIER).

Particuliers et professionnels (volumes inférieurs à 20 litres) vont ainsi pouvoir évacuer leurs huiles végétales **gratuitement**.

Collectées par les Etablissements Tison, ces huiles seront ensuite traitées.

Les professionnels produisant des volumes supérieurs à 20 litres devront contacter directement les Etablissements Tison à Moulins.



SICTOM SUD-ALLIER

FLASH INFO

PORTES OUVERTES ECO-SITE DE BAYET



A partir d'avril 2011, le SICTOM Sud-Allier convie ses usagers à venir visiter l'éco-site de Bayet lors de portes ouvertes.

Vous pourrez ainsi découvrir les installations nécessaires au traitement de vos déchets et les moyens mis en œuvre afin de réduire les rejets issus de l'incinération.

Les pratiques de tri des emballages et de compostage des déchets biodégradables vous seront également présentées lors de cette visite.

Associations, communes, clubs du 3^e âge ou simplement voisins, pensez à vous regrouper et à faire du co-voyage !

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à déposer dans votre mairie ou à renvoyer au SICTOM Sud-Allier - Les Bouillots - 03500 BAYET
Téléphone 04.70.45.51.67 / Fax 04.70.45.63.01 / E-mail : svenuat@sictom-sud-allier.fr

NOM Prénom Nombre de personnes

Adresse Téléphone

Mercredi 7 septembre 2011 Mercredi 21 septembre 2011 Mercredi 5 octobre 2011

Mercredi 19 octobre 2011

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le SICTOM Sud-Allier : ☎ N° Vert 0 800 651 628



Une année qui se termine en fanfare pour les élèves de la maternelle de Saulzet

Il faudrait plutôt parler des « enfants-phares » de la maternelle de Saulzet, car nos élèves sont devenus de véritables petites vedettes qui se produisent sur différentes scènes : d'abord celle du théâtre de Saint-Pourçain, le 31 mai, lors du Forum de la danse, puis celle de la salle polyvalente d'Escurdilles, le 18 juin.

Construit à partir de séances de recherche chorégraphique menées en classe par leur enseignante, Mme Lambert, et impulsées par une chorégraphe professionnelle, Mylène Duhamel lors de quatre séances au fil de l'année scolaire, ce projet avait pour thème principal la maison au quotidien.

Mme Lambert a décliné ce thème tout au long de l'année à travers de multiples activités et sorties scolaires comme, par exemple, le spectacle Bobo Doudou sur les dangers de la maison que ses



élèves ont vu à Yzeurespace, ou bien l'intervention du SICTOM de Bayet en rapport avec le tri des déchets.

Autre thème porteur cette année : le corps

Mme Lambert a fait participer sa classe au colloque national AGEEM, qui s'est tenu les 29, 30 juin et 1^{er} juillet, à Vichy.

Elle a présenté une exposition pédagogique reprenant l'ensemble des apprentissages que ses élèves ont réalisés avec leur corps : se repérer dans l'espace, savoir tracer des graphismes, savoir écrire, coopérer, apprendre des mots pour dire ce que l'on fait et surtout connaître l'alphabet, car ce sont ces lettres qui ont été au cœur des apprentissages puisque les élèves ont réalisé un abécédaire avec leurs corps.

Voilà une année qui se termine et qui en annonce une prochaine.

Mais pas question de se séparer avant le traditionnel pique-nique de l'école.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine !





Bilan et balade pour le comité des fêtes

LE comité des fêtes a fait le bilan de l'année 2010-2011. Il est très satisfait du public saulzétois, qui a su répondre présent aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Il remercie vivement M. le Maire et le Conseil municipal, ainsi que toutes les personnes bénévoles et extérieures au comité qui ont contribué à la bonne réussite de leurs manifestations.

Pour l'année 2011-2012, le bureau reste inchangé et est constitué comme suit :

Présidente : Rolande Voyron ; *trésorière* : Jacqueline Laumet ; *secrétaire* : Françoise Battaglia.

L'année s'est terminée par un voyage qui nous a emmené au viaduc de Garabit. Tous les participants ont bien apprécié cette journée au fil de l'eau.

Nous vous attendons encore plus nombreux à nos prochaines manifestations qui sont les suivantes :

18 septembre 2011, vide-greniers ; 5 novembre 2011, repas dansant ; 4 décembre 2011, concours de belote ;

28 décembre 2011, Noël des enfants ; 5 février 2012, galette des aînés ; 3 mars 2012, théâtre ; 15 ou 22 avril 2012, marche de printemps.

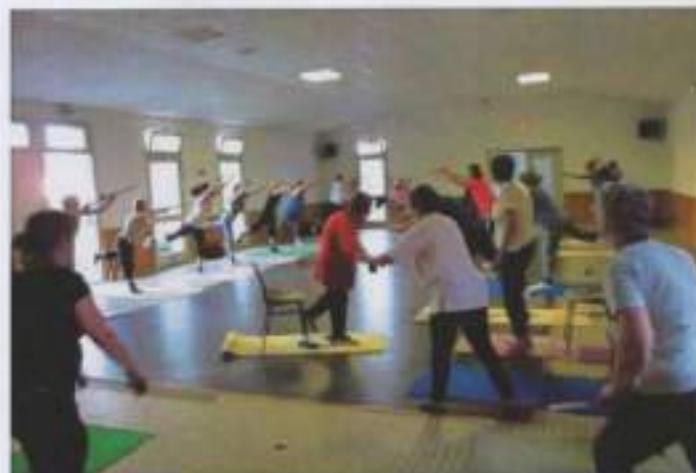


Gym Forme et Plaisir

LA saison 2010-2011 s'est terminée le 30 juin par une marche autour de Saulzet par une belle fin d'après-midi ensoleillée.

Cette année, nous avons compté 74 licenciés (es) regroupée sur trois communes environnantes adhérentes à notre club : Saulzet avec 46 licenciés, Brout-Vernet avec 23 licenciés et Cognat-Lyonne avec 15 licenciés.

L'animatrice Nadine Coppin a œuvré sur les trois pôles.



L'assemblée générale du club a eu lieu le 10 juin et une très grande majorité des licenciés était présente ou représentée. Le résultat qui en ressort est plutôt concluant avec des

finances saines et un résultat positif. Un bon repas clôturait cette assemblée.

Nous tenons à renouveler nos remerciements au Conseil municipal que, gracieusement, met la salle à notre disposition deux fois par semaine et nous accorde aussi une subvention de fonctionnement.

Nous pensons déjà à la rentrée de septembre et les séances reprendront comme suit : lundi à Saulzet, de 19 h 30 à 20 h 30 ; mardi à Brout-Vernet, de 14 h 15 à 15 h 15 et à Cognat-Lyonne, de 19 h 30 à 20 h 30 ; jeudi à Saulzet, de 19 h 30 à 20 h 30.

Nos séances s'adressent à tous les publics qui peuvent aller aux séances de chaque club, à vous de choisir... Nous rappelons que les jeunes de 10 à 18 ans peuvent bénéficier des coupons sports selon le quotient familial et, nouveauté, en septembre 2011 les chèques vacances seront acceptés en paiement de la cotisation.

Alors, faites-le savoir autour de vous, à vos parents, à vos connaissances, rassemblez-vous et venez essayer (toujours 2 séances gratuites). La cotisation annuelle, payable en 2 fois, reste très modique pour le nombre de séances dispensées par le club. Ambiance conviviale assurée.

La reprise aura lieu lundi 12 septembre 2011, à Saulzet, à 19 h 30. **Une date à retenir, samedi 10 mars 2012, dîner dansant.**



Un début d'année animé à la pétanque



La galette des Rois au mois de janvier, une matinée tripes et le concours de belote au mois de février étaient la meilleure façon de rompre la trêve hivernale et de se retrouver pour les 33 licenciés du club. De quoi débiter en pleine forme la coupe d'Allier 2011.

Après un premier succès prometteur 11 à 0 contre l'équipe de Deux-Chaises, les Saulzetois devaient s'incliner à six reprises: entre mars et fin mai contre Espinasse-Vozelle, Saint-Félix, Saint-Yorre, Thiel-sur-Acolin, Treteau et Chevagnes. Peu importe, la convivialité était au rendez-vous et chaque rencontre a été l'occasion de partager un bon repas et le verre de l'amitié avec l'adversaire.



Le 4 juin nous organisons, pour la deuxième année consécutive, un concours en doublettes gratuit et ouvert à tous. Record battu, puisque 42 équipes se sont disputées la victoire qui devait revenir à deux joueurs d'Espinasse/Cognat.

A noter l'excellente deuxième place de la paire Boyer Pascal et Simonin Jean-François (non licenciés tous les deux) qui ont mis à l'honneur le quartier du Champ-Billom, devançant d'une longueur l'équipe Wieczoreck Joseph-Taillade Franck.

Chaque participant a été récompensé par des lots généreusement offerts par le Conseil Général de L'Allier et par des entreprises locales (*). Une tombola, mettant notamment en jeu un téléviseur plasma 106 cm, clôturait ce bel après-midi.



Dès le 25 juin, les licenciés se retrouvaient en soirée pour un concours intersociétaires avec invités. Seize équipes en ont décousu, voyant la victoire en finale de Pascal Boyer (encore lui) associé à Philippe Tiaud contre Dominique Boyer et Jean-Pierre Couyat.

Une nouvelle fois, chacun est reparti avec un lot après avoir partagé un petit casse-croûte tardif et bien mérité.

La saison va se poursuivre dès le 22 juillet, à 18 heures, par la soirée barbecue gratuite pour les licenciés puis, le 6 août, à 14 heures, par un second concours intersociétaires avec invités.

Le traditionnel méchoui se tiendra le samedi 27 août, à 12 heures et, les places étant

limitées, nous vous conseillons de réserver le plus vite possible. Le tarif reste fixé à 15 €.

Enfin, le 24 septembre nous accueillerons l'équipe d'Espinasse-Vozelle pour une rencontre amicale.

Nous vous rappelons que toutes nos manifestations sont ouvertes aux Saulzetois non licenciés et nous serons heureux de vous accueillir. Renseignements et réservations: Franck Taillade au 06.32.64.11.91 et Philippe Tiaud au 06.58.66.97.54.

(*) Partenaires du concours gratuit :

Mme Delay, Conseil Général; Leclerc, Belleve-sur-Allier; Carrefour, Cusset; JAV Basket Vichy; Bar-Tabac «Chez Clément», Gannat; GMF, Vichy; Crédit Agricole, Gannat; Boutique Prunelle, Vichy; Boucherie Pacaud, Vichy; Société Générale, Gannat; La Casa de Laura, Cognat-Lyonne; Cabinet vétérinaire, Broût-Vernet; Fleurs et plantes d'Auvergne, Montpensier; Station Total, RD 2009, Gannat; Pizzeria Richard, Broût-Vernet; Parc Julien, micro-entreprise Vichy et Pascal Boyer, artisan plâtrier-peintre à Saulzet.





Prévention contre les vols par effraction et les cambriolages

La gendarmerie vous conseille



Le saviez-vous ?

- ▶ 80 % des cambrioleurs passent par la porte d'entrée.
- ▶ Au-delà de 5 minutes de vaines tentatives, un cambrioleur abandonne
- ▶ 1 cambriolage sur 2 a lieu pendant les vacances
- ▶ 8 vols sur 10 ont lieu dans la journée, principalement entre 10 heures et 12 heures et entre 14 heures et 16 heures

15 conseils pour se protéger...

- 1 - Faites appel à un professionnel pour établir un diagnostic de vos serrures.
- 2 - Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux, voire d'un système d'alarme. Un dispositif d'éclairage extérieur par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.
- 3 - Lorsque vous vous absentez, même pour une courte durée, fermez votre porte à clé ainsi que les autres issues. Lorsque vous êtes chez vous, maintenez votre porte verrouillée.
- 4 - N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- 5 - Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou sous un pot de fleurs.
- 6 - Laissez un double chez une personne de confiance.
- 7 - Si vous avez perdu vos clés, changez vos serrures.
- 8 - Placez vos objets de valeur et bijoux en lieux sûrs (les piles de linge sont les cachettes les plus connues).
- 9 - Restez discrets (les enfants sont souvent bavards) sur certains détails privés (objets de valeur possédés, lieux de rangements...).
- 10 - Soyez vigilants au contact des démarcheurs à domicile.
- 11 - Ne laissez pas dans votre jardin une échelle permettant d'accéder aux étages. Si vous habitez au dernier étage, fermez vos fenêtres et volets pour éviter un accès à partir du toit.
- 12 - Évitez de laisser votre sac à main et vos trousseaux de clés à proximité de l'entrée principale.
- 13 - N'accrochez jamais les clés de votre maison et de votre voiture sur le même porte-clés.
- 14 - Ne laissez jamais vos papiers dans votre véhicule.
- 15 - Mémorisez le numéro d'immatriculation de votre voiture, même s'il s'agit d'un véhicule de société ou de leasing, afin de le communiquer immédiatement à la gendarmerie.

Que faire en cas d'absence durable ?

- 1) Votre domicile doit paraître habité. Demandez à un proche d'ouvrir régulièrement vos volets et de relever votre courrier. Vous pouvez aussi le faire suivre par La Poste jusqu'à votre lieu de vacances.
- 2) Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence.
- 3) Évitez de laisser sur votre répondeur automatique vos dates de départ et de retour.

Un home jacking, c'est quoi ?

C'est un vol d'un véhicule commis après avoir subtilisé les clés de celui-ci à l'intérieur même de l'habitation. Ce vol se commet en présence des habitants avec ou sans effraction.

EN CAS D'URGENCE



04.70.90.87.09

X → projet de vol ou autre

◇ → maison inoccupée

/// → maison déjà visitée

△ → femme seule

○ → aide d'invité

⊗ → rien d'intéressant

⊠ → détresse personnelle croissante

Certains cambrioleurs tracent sur les murs extérieurs des signes de reconnaissance. Si vous voyez de tels signes, recopiez-les sur un papier, effacez-les et parlez-en aux gendarmes.



L'aménagement du bourg progresse

L'AMÉNAGEMENT du giratoire situé sur la RD 2009 est maintenant terminé. Sous l'autorité de l'UTT de Saint-Pourçain, une rivière artificielle, ainsi qu'un pont de bois décoratif ont pris place au centre de plantations en basses tiges.

L'entreprise Arborespace, de Poëzat, a effectué ces travaux en ne laissant à la charge de la commune que le coût des matériaux.

Un autre aménagement important est aussi achevé devant le cimetière. La chaussée a été déplacée afin de créer un parking d'un côté et, de l'autre, un espace paysager.

La route, après plusieurs périodes de gel et dégel, ressemblait plus à un chemin rural qu'à une voie communale.



PAYSAGÉ : le rond-point est maintenant terminé.

Les travaux, effectués par l'entreprise Moussu (pour le gros œuvre) ont été poursuivis en régie par les employés communaux. Cette façon d'aborder les travaux permet d'en diviser le coût par deux et de valoriser le travail du personnel communal.

Attendus depuis longtemps, ces deux aménagements marquent le début de deux autres chantiers importants. Le prochain est déjà en cours devant la salle polyvalente.

Un autre s'annonce devant l'école.

Ils permettront d'améliorer la sécurité des piétons et de proposer des places de stationnement.





Un nouveau rond-point à Saulzet



Ce nouveau giratoire, à l'angle des routes de Montaignet-sur-l'Andelot et Gannat, a été créé afin de réduire la vitesse à ce carrefour. L'objectif semble réalisé, mais certains continuent à ne pas respecter la vie des autres. C'est dommage, dangereux et très préoccupant. Des contrôles de gendarmerie seront réalisés.

Aujourd'hui, ce giratoire n'est qu'en peinture. Si l'expérience est concluante, il sera matérialisé autrement mais restera franchissable pour certains véhicules importants.

Petit rappel : un giratoire donne la priorité aux véhicules déjà engagés venant de la gauche, ce qui veut dire prudence et vitesse d'approche très réduite vu la petitesse de ce carrefour.

Achats communaux



Une débroussailleuse pour le micro-tracteur.

Une perceuse à colonne et un poste à souder à l'arc de système « inverter » qui ont permis de réaliser le portail ainsi que la porte de l'atelier municipal.

Un percolateur d'une capacité de 55 tasses, ainsi que le remplacement des couverts de la salle polyvalente par d'autres de meilleure qualité (épaisseur 3 mm au lieu de 1.7 mm)





Bloc-notes



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, de 16 heures à 18 heures plus une permanence des élus de 18 heures à 19 heures ; mardi, de 9 heures à 12 heures ; mercredi, de 9 heures à 12 heures ; vendredi, de 16 heures à 18 heures.

PERMANENCES AU MOIS D'AOUT

La mairie sera fermée du 8 au 19 août, mais une permanence sera assurée le lundi 9, de 17 heures à 19 heures, et les jeudis 11 et 18, de 10 heures à 12 heures.

MARIAGE



Entre **Christian BERNARD** et **Marie-Christine GARACHON**, le samedi 18 juin.

Tous nos vœux de bonheur.



DÉCÈS

Robert LORTHIOIS, le 21 janvier 2011.

Bernadette ROBERT, veuve COUYAT, le 15 juin 2011.

Nos plus sincères condoléances aux familles concernées.



NAISSANCES

Mathys, Robert, Didier GARACHON, le 16 mai 2011.

Lalie BAUDERON, le 20 février 2011.

Jehanne, Marie-Hélène, Paule FALKOWSKI, le 31 mai 2011.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

BIBLIOTHÈQUE

Elle est ouverte tous les lundis, de 16 heures à 17 heures et tous les mercredis, de 10 heures à 11 heures.

CCAS

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 16 octobre, à la salle polyvalente.

Un territoire communautaire qui rajeunit

A l'échelle du territoire communautaire, l'indice de jeunesse est stable (0,87). Néanmoins, la situation s'inverse pour six communes où la part des jeunes est de nouveau plus importante.

Ainsi, les communes de Bègues, Charmes, Escuroilles, Le Mayet-d'Ecole, Saint-Pont et **Saulzet** ont un indice de jeunesse supérieur à 1.

	0-19 ans	Indice de jeunesse
Bègues	60	1,09
Biozat	143	0,79
Brout-Vernet	273	0,91
Charmes	80	1,14
Escuroilles	187	1,18
Gannat	1.354	0,79
Jenzat	121	0,94
Le Mayet-d'Ecole	69	1,00
Mazerier	50	0,66
Montelnget-sur-l'Andelot	40	0,71
Poëzat	25	0,89
St-Bonnet-de-Rochefort	155	0,88
Saint-Germain-de-Salles	89	0,76
Saint-Pont	141	1,40
Saint-Priest-d'Andelot	29	0,67
Saulzet	90	1,23



Travaux en série et en régie



*Comme les reptiles, la route du Petit-Combronde
a fait peau neuve cet été.*



*Comme toujours, Fabien
et Jean-Luc ont bien travaillé.*

